

Procédure d'inscription formation aide-soignant par APPRENTISSAGE

I – Entretien préalable

Avant de vous inscrire, nous vous conseillons de prendre contact avec Mme Collado Larramendy, responsable de l'UFA (*unité de formation par apprentissage*) pour un **entretien préalable** au 06.77.97.04.21 ou claire.larramendy@cneap.fr

II – Dossier d'inscription

A l'issue de cet entretien, vous devrez télécharger les documents suivants sur le site :

1. **Le dossier d'inscription (Aspect Aquitaine).**
2. **La fiche médicale / vaccination (ARS).**
3. **La fiche d'informations complémentaires (IFAS Errecart).**
4. **Si l'employeur est un établissement public : un devis de formation signé.**

Et retourner l'ensemble de ces documents, **complété et signé**, à l'IFAS JEAN ERRECART.

III – Entretien de positionnement

La directrice de l'IFAS prendra ensuite contact avec vous pour effectuer un **entretien de positionnement et aménager votre parcours, si besoin.**

IV – Fiche de poste

Votre futur.e employeur.se devra compléter et nous retourner la **fiche de poste.**

V – Planning

Avec l'ensemble de ces informations, la directrice de l'IFAS vous fournira **le planning de votre formation (aménagé si nécessaire).**

VI – Contrat d'apprentissage

L'UFA (=IFAS Jean Errecart) initiera le contrat dématérialisé via YPAREO (=logiciel). Aspect Aquitaine prendra ensuite le relai pour le finaliser avec vous et votre employeur.

L'IFAS de l'Institut Jean Errecart travaille en partenariat avec le CFA :
La pédagogie est assurée par notre IFAS, l'administratif par Aspect Aquitaine.

